



AFRIQUE

| FAITS MARQUANTS |

- En 2012, la plupart des ressources du HCR en Afrique ont été monopolisées par un certain nombre de situations d'urgence de grande ampleur qui se sont produites simultanément. La violence et les troubles politiques au Mali, les affrontements en cours dans les États du Kordofan méridional et du Nil bleu au Soudan, les combats qui ont éclaté dans l'est de la République démocratique du Congo (RDC) et la reprise des activités des rebelles en République centrafricaine (RCA) ont déplacé des centaines de milliers de personnes.
- Bon nombre de pays touchés par des afflux massifs de réfugiés, dont le Burundi, le Burkina Faso, Djibouti, l'Éthiopie, le Kenya, la Mauritanie (pour de plus amples informations sur l'opération mauritanienne, voir le résumé régional *Moyen-Orient et Afrique du Nord*, ainsi que l'aperçu sous-régional et le chapitre consacré à ce pays), le Niger, l'Ouganda, le Rwanda, le Soudan, le Soudan du Sud et la Zambie, ont laissé leurs frontières ouvertes et généreusement offert l'hospitalité aux déplacés. Plusieurs de ces pays ont reconnu d'emblée (*prima facie*) le statut de réfugié aux nouveaux arrivants.
- Le nombre de réfugiés regagnant leur pays d'origine de leur plein gré a augmenté, de sorte que la tendance à la baisse observée les années précédentes s'est inversée. Grâce aux stratégies globales mises en œuvre par le HCR pour apporter des solutions durables en Afrique, plus de 335 000 réfugiés sont rentrés en 2012, contre quelque 236 000 en 2011.
- Malgré l'augmentation des rapatriements, le nombre total de personnes relevant de la compétence du HCR en Afrique est demeuré stable, d'environ 12 millions. Le nombre de réfugiés a légèrement augmenté pour atteindre quelque 2,8 millions en 2012, contre 2,6 millions en 2011, en raison des situations d'urgence au Mali et dans les régions orientales de la RDC, des affrontements qui se poursuivaient dans les États du Kordofan méridional et du Nil bleu au Soudan et de l'arrivée incessante de réfugiés somaliens en Éthiopie et au Kenya. Les principaux pays accueillant des réfugiés en Afrique étaient : le Kenya, avec près de 565 000 réfugiés, l'Éthiopie, avec plus de 376 000 réfugiés et le Tchad, avec quelque 374 000 réfugiés. Venaient ensuite le Soudan, avec plus de 202 500 réfugiés, et l'Ouganda, avec près de 198 000 réfugiés.
- Le nombre de déplacés internes qui ont reçu la protection et l'assistance du HCR en Afrique a diminué. Cette baisse est en partie due au retour de quelque 550 000 déplacés en Côte d'Ivoire, en RDC, en Somalie et au Soudan, mais s'explique également par une réduction des fonds mis à disposition pour les programmes en faveur des déplacés internes : la RDC et le Soudan ont été particulièrement touchés.
- Des progrès ont été accomplis dans la mise en œuvre de solutions durables pour les réfugiés angolais et libériens, dont le statut de réfugié a pris fin le 30 juin 2012. Des dizaines de milliers d'Angolais et de Libériens ont regagné leur région d'origine et des possibilités d'intégration sur place ont été recherchées pour beaucoup d'autres.
- Le 6 décembre 2012, la Convention de l'Union africaine sur la protection et l'assistance aux personnes déplacées en Afrique (Convention de Kampala) est entrée en vigueur, après avoir été ratifiée par 15 États membres. Le HCR a travaillé avec l'Union africaine sur un projet de loi-type, qui aidera les États à rendre leur législation nationale conforme aux principes de la Convention.

| Environnement opérationnel |

L'environnement opérationnel du HCR en Afrique a été dominé par de multiples situations d'urgence touchant des réfugiés. Les nouvelles crises humanitaires qui ont éclaté au Mali et dans l'est de la RDC ont fait la une des médias, éclipsant les situations d'urgence en cours en Afrique de l'Est et dans la Corne.

La dégradation rapide de la situation politique au Mali et les violences qui s'en sont suivies dans le nord ont forcé des dizaines de milliers de personnes à se réfugier de l'autre côté de la frontière, au Burkina Faso et au Niger ; le HCR a dû renforcer sa présence dans ces pays dans les plus brefs délais. Les autorités et les communautés locales du Burkina Faso et du Niger ont été les premières à offrir une protection et une aide humanitaire, bien qu'elles aient été durement éprouvées par les sécheresses qui se sont succédées au Sahel. À la fin de l'année, quelque 150 000 réfugiés avaient fui le Nord-Mali. Les réfugiés ont d'abord vécu dans des sites d'installation spontanée, puis ont été logés dans des camps, où ils ont reçu une assistance essentielle. Comme beaucoup de sites étaient dangereusement proches de la frontière ou de zones militaires stratégiques, il a fallu transférer les réfugiés dans des lieux plus sûrs. Quelque 260 000 personnes ont été déplacées à l'intérieur du Mali mais nombre d'entre elles sont demeurées inaccessibles aux organisations internationales d'aide humanitaire, en particulier dans le nord du pays.

Le regain de violence observé dans l'est de la RDC a chassé plus de 91 000 réfugiés au Burundi, en Ouganda, au Rwanda et en Zambie. Selon le BCAH, la population déplacée à l'intérieur des provinces du Nord et du Sud-Kivu a augmenté pour atteindre quelque 1,8 million de personnes. Le nombre de déplacés internes a également augmenté dans d'autres provinces, notamment la Province-Orientale et le Katanga, en raison d'affrontements localisés entre différentes milices et les forces armées. La violence sexuelle et sexiste à l'encontre des civils a continué de sévir avec la même intensité en RDC.

Quelque 193 000 Soudanais ont fui les États du Kordofan méridional et du Nil bleu (Soudan) pour se réfugier en Éthiopie et au Soudan du Sud. La plupart de ces réfugiés étaient dans un état de santé déplorable lorsqu'ils sont arrivés dans les régions reculées et sous-développées du Soudan du Sud. Au prix de difficultés inouïes, le HCR et ses partenaires sont parvenus à améliorer la santé publique, fort précaire, dans les camps de réfugiés et à fournir davantage d'eau potable aux résidents.

En 2012, le HCR a enregistré le millionième réfugié somalien dans la région (compte tenu des réfugiés ayant fui au Yémen). Bien qu'un seuil tragique ait été atteint, les évolutions politiques positives observées en Somalie ont suscité un regain d'espoir quant au retour de la paix et de la stabilité dans le pays. Le HCR a entrepris de transférer son bureau pour la Somalie de Nairobi à Mogadiscio ; le déménagement devrait être achevé au premier semestre 2013.

Tous les pays d'Afrique australe ont continué à être touchés par des mouvements migratoires mixtes, même si les premières statistiques indiquent que le nombre de demandes d'asile en Afrique du Sud a diminué. Les contrôles de plus en plus stricts opérés aux frontières ont restreint l'accès aux procédures d'asile dans toute la région.

Outre les stratégies globales élaborées pour apporter des solutions aux réfugiés angolais, libériens et rwandais, le HCR a entamé un plan pluriannuel pour promouvoir la réinstallation de quelque 50 000 réfugiés congolais (RDC) vivant actuellement en Afrique subsaharienne. Dans le même temps, il a recherché des possibilités d'intégration sur place ou de rapatriement librement consenti pour d'autres réfugiés congolais. En Afrique de l'Ouest, le Haut Commissariat a progressé dans ses efforts pour mettre un terme à la situation des Mauritaniens réfugiés au Sénégal, par le biais du rapatriement librement consenti et de l'intégration sur place.

| Réalisations et impact |

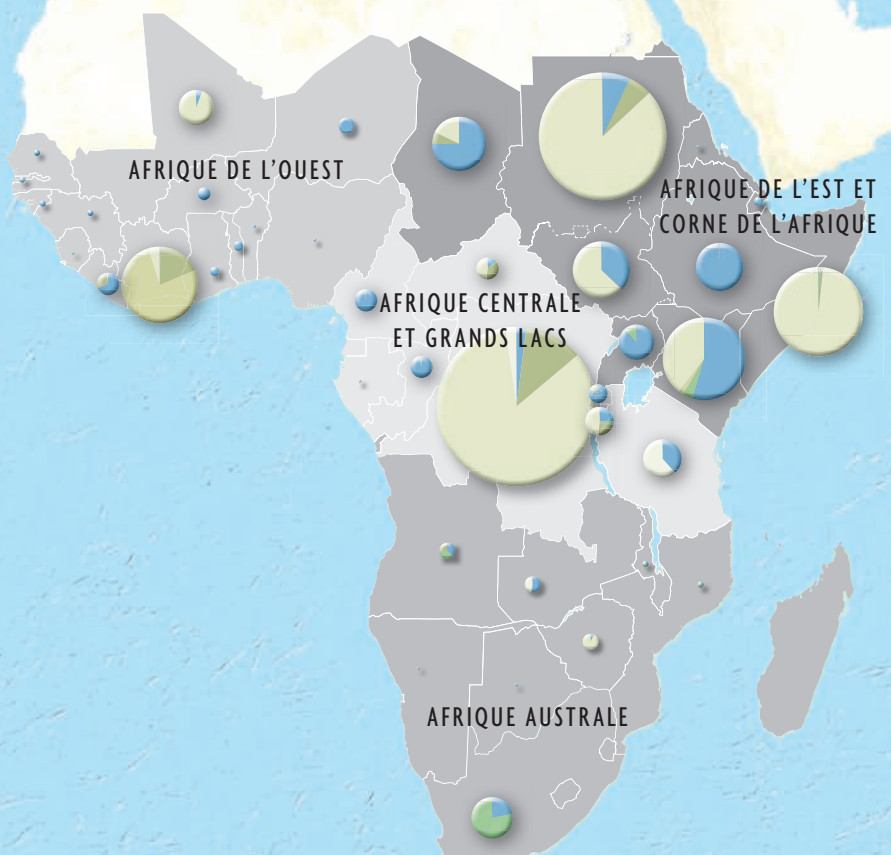
La promotion de l'accès à la protection territoriale et aux procédures d'asile a été un objectif de protection prioritaire en 2012. Si les pays limitrophes d'un certain nombre d'États en proie à des conflits ont laissé leurs frontières ouvertes aux réfugiés qui affluaient par centaines de milliers, l'espace d'asile a été restreint pour les réfugiés qui participaient à des mouvements migratoires mixtes ou qui se trouvaient dans des situations prolongées. Le HCR a entrepris des activités dans des pays tels que la Guinée, le Libéria et le Nigéria pour renforcer la capacité de protection des fonctionnaires de l'administration et d'autres partenaires, ainsi que pour améliorer la coopération avec les gardes-frontières et les responsables locaux dans les régions frontalières. L'Organisation et les autorités locales ont enregistré les nouveaux arrivants, dans un premier temps au niveau des ménages, puis ont assuré le suivi en procédant à l'enregistrement individuel, en évaluant les besoins particuliers et en délivrant des cartes

de réfugiés. En Afrique du Sud, premier pays de destination des mouvements migratoires mixtes sur le continent africain, le HCR a appuyé six permanences juridiques qui ont conseillé plus de 16 000 réfugiés et demandeurs d'asile.

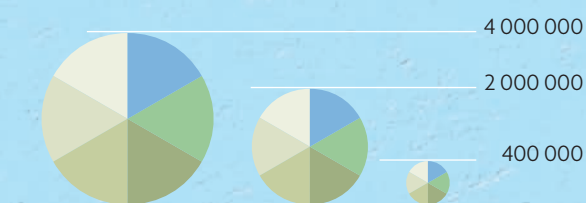
Les efforts visant à réduire les risques de protection pour les réfugiés ont pris plusieurs formes en 2012. Au Burkina Faso, au Niger et au Soudan du Sud, le HCR a transféré les réfugiés à plus grande distance des zones frontalières pour assurer leur sécurité. En Éthiopie, en RDC, en Somalie et au Tchad, il a appuyé des projets de renforcement des moyens de subsistance afin de faciliter l'autonomisation des femmes et des jeunes filles déplacées et de réduire leur exposition aux violences sexuelles et sexistes. La scolarisation est demeurée l'une des formes les plus efficaces de protection de l'enfance, car les lieux adaptés aux enfants et les environnements scolaires sûrs réduisent les risques de recrutement forcé, d'exploitation et de mariage précoce. L'Organisation a également facilité l'acquisition de documents attestant la nationalité pour quelque 40 000 Soudanais du Sud, ce qui a réduit l'apatridie dans ce pays.

La prise en charge des besoins essentiels des personnes relevant de sa compétence est demeurée au premier plan des priorités du HCR en Afrique, aussi bien dans les situations d'urgence que dans les situations prolongées. Au Niger, par exemple, une étude nutritionnelle entreprise par l'UNICEF en août 2012 a montré que les taux globaux de malnutrition aiguë dans trois camps de réfugiés étaient bien supérieurs au niveau de 10 pour cent défini comme la mesure standard dans les situations d'urgence. Dans le camp de Mangaize, un taux global de malnutrition aiguë de 21,2 pour cent a été relevé. Ce taux était de 18,7 pour cent dans le camp d'Abala et de 15,5 pour cent dans le camp de Tabareybarey. Pour remédier à ce problème, plusieurs programmes, dont un programme de distribution systématique d'aliments liquides aux enfants de moins de deux ans, ont été mis en œuvre. En dépit de l'afflux incessant de réfugiés malnutris en provenance du Mali, ces efforts ont été couronnés de succès, puisque les taux globaux de malnutrition aiguë étaient redescendus à 6,9 pour cent à Mangaize, à 11,7 pour cent à Abala et à 6,6 pour cent à Tabareybarey à la fin de l'année 2012.

Le HCR a travaillé avec les autorités locales et d'autres partenaires pour offrir immédiatement une assistance vitale, incluant des abris d'urgence, des articles de première nécessité et d'hygiène et l'accès aux soins de santé primaire, à des millions de réfugiés. Malgré les efforts déployés pour que tous les enfants réfugiés bénéficient d'un enseignement



Taille des populations



- Réfugiés
- Demandeurs d'asile
- Personnes de retour (réfugiés et déplacés)
- Apatrides
- Déplacés internes
- Autres personnes relevant de la compétence du HCR

primaire, les résultats ont varié d'une opération à l'autre. Dans les camps de réfugiés du Rwanda, la quasi-totalité des enfants en âge d'aller à l'école ont été scolarisés dans le primaire, mais au Burkina Faso, 33 pour cent seulement des enfants réfugiés ont pu aller à l'école. Dans les camps de réfugiés de Dadaab (Kenya), moins de 41 pour cent des enfants se sont inscrits à l'école primaire et la proportion de filles parmi les inscrits n'était que de 26 pour cent. Au Tchad, en revanche, 51 pour cent des enfants réfugiés scolarisés dans le primaire étaient des filles. Au Congo, 83 pour cent des enfants réfugiés vivant en milieu urbain ont fréquenté des établissements primaires.

L'une des priorités du HCR était également de faciliter les solutions durables, ce qui a abouti au retour de quelque 335 000 réfugiés en Afrique. Parmi ceux-ci figuraient quelque 150 000 réfugiés ivoiriens, près de 20 000 Angolais et plus de 29 000 Libériens, ainsi qu'environ 11 000 Rwandais, plus de 35 000 Burundais et plus de 71 000 Congolais (RDC).

Le HCR, l'OIM, le PAM et l'UNICEF ont également appuyé le rapatriement de près de 35 000 Burundais précédemment réfugiés en République-Unie de Tanzanie, ce qui a permis aux autorités de fermer le camp de Mtabila à la fin de l'année. Le sort de plus de 162 000 Tanzaniens récemment naturalisés, c.à.d. des ex-réfugiés burundais vivant dans les anciennes zones d'installation, est demeuré incertain car le processus d'intégration était toujours suspendu, laissant ces anciens réfugiés dans un vide juridique et socio-économique.

Au cours de l'année, le HCR a cherché à faciliter l'intégration sur place de plus de 10 000 Libériens vivant en Afrique de l'Ouest, dont quelque 4 000 au Ghana. Certains pays ayant offert l'asile à d'anciens réfugiés angolais ont accepté d'accorder un autre statut juridique aux personnes satisfaisant à certains critères. Cette décision a concerné quelque 51 000 Angolais en RDC, 10 000 en Zambie, 2 000 en Namibie et quelque 800 en République du Congo. En RDC, 6 500 anciens réfugiés congolais ont reçu des cartes de séjour valables

deux ans. Au Soudan oriental, l'Initiative pour des solutions transitoires a commencé à produire des résultats, avec une hausse des niveaux de revenus allant jusqu'à 55 pour cent chez les ménages pauvres, aussi bien au sein de la communauté réfugiée que de la population locale.

Le renforcement de la réponse opérationnelle est resté un impératif au cours de l'année. Le HCR a renforcé sa capacité de réponse régionale à Dakar, ainsi que sa présence sur le terrain et sa capacité de coordination au Burkina Faso et au Niger, ce qui a considérablement amélioré la protection et l'assistance offertes aux Maliens réfugiés dans ces pays. La capacité opérationnelle du HCR a également été consolidée au Mali, au Soudan du Sud (pour répondre à la situation d'urgence touchant les réfugiés soudanais) et dans les pays qui accueillent des réfugiés originaires de l'est de la RDC. En 2012, l'Organisation a déployé plus de 400 agents supplémentaires pour les crises au Mali, au Soudan du Sud et en Somalie.

Le resserrement des partenariats est demeuré un élément caractéristique des opérations du HCR en Afrique. Le Haut Commissariat a renforcé ses relations de travail avec l'Union africaine, les différents organismes onusiens et d'autres organisations internationales, ainsi qu'avec les ONG. La coopération entamée de longue date avec l'Union africaine et ses États membres a abouti à l'entrée en vigueur de la Convention de Kampala. Le HCR a également contribué à la mise en œuvre de l'Agenda transformatif interorganisations en Afrique en appuyant des missions de validation sur le terrain au Soudan du Sud et au Tchad et en complétant la structure de coordination pour les déplacés internes touchés par la situation d'urgence au Mali par une structure de coordination pour les réfugiés.

En 2012, le HCR a directement travaillé avec quelque 250 ONG, dont 60 ONG nationales, ainsi qu'avec de nombreux autres partenaires opérationnels, pour offrir protection et assistance à quelque 9,6 millions de personnes relevant de sa compétence en Afrique.

Contraintes

Si les gouvernements et les peuples d'Afrique ont fait preuve d'une hospitalité exemplaire vis-à-vis des réfugiés touchés par les récentes situations d'urgence, les attitudes plus restrictives à l'égard des réfugiés de longue date, ainsi qu'à l'adresse des réfugiés et des demandeurs d'asile participant à des mouvements secondaires, ont suscité l'inquiétude.

En décembre 2012, les autorités kényanes ont publié une directive qui mettait fin à l'enregistrement des réfugiés et des demandeurs d'asile vivant en milieu urbain et ordonnait leur transfert dans les camps de réfugiés de Dadaab et de Kakuma. Le HCR a fait part de la profonde préoccupation que lui inspirait cette mesure et déclaré qu'il ne soutiendrait pas le transfert forcé des réfugiés. En janvier 2013, en réponse à une demande soumise par deux ONG de défense des droits de l'homme, la Haute Cour kényane a publié une ordonnance interrompant le transfert. En dépit de cette suspension temporaire, la directive a eu un certain nombre de conséquences négatives, notamment une très nette augmentation des arrestations arbitraires et des violences à l'encontre des réfugiés et des demandeurs d'asile.

En Afrique australe, des mesures plus strictes de contrôle aux frontières et l'application du principe du premier pays sûr ont réduit le nombre de demandes d'asile : il y a donc lieu de craindre que des personnes ayant besoin de protection internationale n'aient pas eu accès aux territoires ou aux procédures d'asile.

L'insécurité a continué à représenter une contrainte majeure dans bon nombre d'opérations. Dans les camps de réfugiés de Dadaab (Kenya), il a été nécessaire d'interrompre les services à plusieurs reprises, en raison d'attentats qui ont fait des morts et des blessés chez les réfugiés et chez les agents de

maintien de l'ordre. En RDC et en République centrafricaine, la montée en puissance de nouvelles alliances rebelles, qui se sont emparées de villes et de régions stratégiques, a gravement entravé l'acheminement de l'aide humanitaire, car l'accès était limité et la sécurité des humanitaires ne pouvait être garantie. Au Soudan, les contraintes liées à la sécurité dans les États du Kordofan méridional et du Nil bleu, ainsi que les restrictions d'accès imposées par le Gouvernement ont posé de graves problèmes tout au long de l'année.

Bon nombre de personnes déplacées sur le continent africain vivent dans des contrées reculées, sous-développées et inhospitalières. Au Soudan du Sud, le HCR a été forcé, en raison de l'inaccessibilité et de l'état de sous-développement des régions qui accueillent les réfugiés, de construire des routes, des pistes d'atterrissage et d'autres infrastructures.

Au Tchad, comme dans d'autres opérations, l'année 2012 a été marquée par des inondations d'une ampleur inhabituelle qui ont détruit les abris des réfugiés et des déplacés internes, ainsi que les infrastructures collectives. Plus de 7 000 réfugiés centrafricains ont dû être transférés en raison des inondations. Dans l'est du Tchad, où le milieu naturel est particulièrement hostile, le HCR n'a pu satisfaire aux normes minimales pour l'approvisionnement en eau des réfugiés soudanais.

Dans bon nombre d'opérations, notamment au Burkina Faso, en Éthiopie, au Kenya, au Niger, en Ouganda, en Somalie et au Tchad, le manque de bois de chauffe a constitué une grave contrainte. Les femmes et les jeunes filles réfugiées ont dû s'aventurer à l'extérieur des camps pour aller ramasser du bois et se sont ainsi exposées à des agressions sexuelles. Ceci a eu des conséquences négatives sur l'environnement et a suscité des tensions au sujet des ressources avec les communautés locales. ■

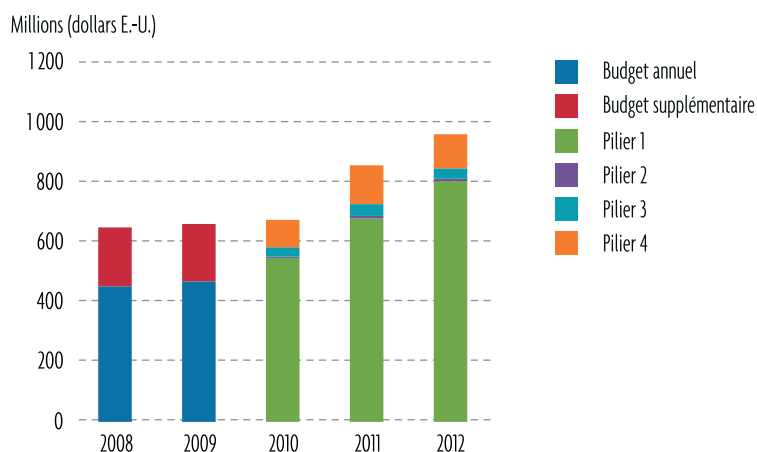
Informations financières

En 2012, le budget initial du HCR pour les opérations en Afrique s'élevait à 1,6 milliard de dollars E.-U. Les situations d'urgence au Mali, en RDC et au Soudan ont fait passer les besoins financiers dans la région à 1,96 milliard de dollars E.-U., les montants requis étant présentés dans différents appels supplémentaires. En dépit du soutien généreux des donateurs, les besoins sont demeurés supérieurs aux moyens mis à disposition pour y répondre. En 2012, les dépenses en Afrique se sont élevées à 961 millions de dollars E.-U., couvrant 49 pour cent du total des besoins, contre 857,7 millions en 2011 et 675 millions en 2010.

La plus grande partie des ressources financières a dû être allouée à des activités d'aide à la survie. Au Soudan du Sud, l'absence de routes praticables à la saison des pluies, qui dure de mai à novembre, a contraint le HCR à transporter, à grands frais, quelque 653 tonnes d'articles de secours par pont aérien. Dans les pays où les conditions de sécurité étaient mauvaises, comme au Burkina Faso, au nord-est du Kenya, au Niger et en Somalie, l'exécution des activités de protection et d'assistance a occasionné des dépenses assez considérables, en rapport avec les escortes de sécurité et d'autres mesures de sûreté.

L'assistance nécessaire à la survie ayant reçu la priorité, le HCR a dû suspendre ses investissements dans d'autres secteurs. Par exemple, les investissements dans l'éducation ont été limités. Les besoins financiers relatifs à la lutte contre la violence sexuelle et sexiste ont augmenté de 140 pour cent entre 2010 et 2012, mais moins de 31 pour cent des besoins ont pu être pris en charge en raison du manque de fonds.

Dépenses en Afrique 2008-2012



BUDGET ET DÉPENSES EN AFRIQUE | dollars E.-U.

Opération		Pilier 1 Programme pour les réfugiés	Pilier 2 Programme pour les apatrides	Pilier 3 Projets pour la réintégration	Pilier 4 Projets pour les déplacés internes	Total
AFRIQUE CENTRALE ET GRANDS LACS						
Burundi	Budget	28 894 186	663 253	0	1 263 407	30 820 846
	Dépenses	21 855 979	479 472	0	978 298	23 313 749
Cameroun	Budget	19 830 246	826 304	0	0	20 656 550
	Dépenses	10 549 883	216 741	0	0	10 766 624
République centrafricaine	Budget	16 343 708	825 624	0	10 708 445	27 877 777
	Dépenses	6 337 638	90 000	0	3 902 248	10 329 886
Congo	Budget	30 582 224	0	0	0	30 582 224
	Dépenses	13 877 057	0	0	0	13 877 057
République démocratique du Congo - Bureau régional ¹	Budget	84 337 627	1 022 752	22 316 667	49 995 579	157 672 625
	Dépenses	43 221 652	517 235	8 246 045	24 267 791	76 252 723
Gabon	Budget	5 652 551	0	0	0	5 652 551
	Dépenses	1 802 166	0	0	0	1 802 166
Rwanda	Budget	46 260 310	0	779 282	0	47 039 592
	Dépenses	20 001 511	0	0	0	20 001 511
République-Unie de Tanzanie	Budget	21 465 897	0	58 510 522	0	79 976 419
	Dépenses	14 791 106	0	6 726 562	0	21 517 668
Sous-total	Budget	253 366 749	3 337 933	81 606 471	61 967 431	400 278 584
	Dépenses	132 436 992	1 303 448	14 972 607	29 148 337	177 861 384
AFRIQUE DE L'EST ET CORNE DE L'AFRIQUE						
Tchad	Budget	159 526 161	0	0	17 551 623	177 077 784
	Dépenses	82 722 099	0	0	6 570 372	89 292 471
Djibouti	Budget	26 922 920	0	0	0	26 922 920
	Dépenses	8 197 902	0	0	0	8 197 902
Érythrée	Budget	7 102 239	0	0	0	7 102 239
	Dépenses	4 442 319	0	0	0	4 442 319
Éthiopie	Budget	218 210 999	362 383	0	85 000	218 658 382
	Dépenses	102 571 881	64 411	0	1 276	102 637 568
Éthiopie (Bureau de liaison régional auprès de l'Union africaine et de la Commission économique pour l'Afrique)	Budget	1 495 953	0	0	0	1 495 953
	Dépenses	1 336 795	0	0	0	1 336 795
Kenya	Budget	236 984 370	301 350	0	441 850	237 727 570
	Dépenses	117 753 230	118 838	0	386 849	118 258 917
Kenya - Centre d'appui régional	Budget	9 565 829	0	0	0	9 565 829
	Dépenses	7 981 275	0	0	0	7 981 275
Somalie	Budget	9 594 663	0	0	39 124 368	48 719 031
	Dépenses	4 632 878	0	0	20 096 553	24 729 431
Soudan	Budget	76 569 041	5 926 473	0	51 346 689	133 842 203
	Dépenses	28 377 236	3 557 555	0	22 379 387	54 314 178
Soudan du Sud	Budget	202 408 139	2 997 546	3 388 411	56 517 950	265 312 046
	Dépenses	124 841 689	1 345 458	2 677 752	24 464 709	153 329 608
Ouganda	Budget	85 320 097	132 428	0	100 000	85 552 525
	Dépenses	32 455 166	62 791	0	0	32 517 957
Activités régionales	Budget	4 987 925	0	0	0	4 987 925
	Dépenses	258 205	0	0	0	258 205
Sous-total	Budget	1 038 688 336	9 720 180	3 388 411	165 167 480	1 216 964 407
	Dépenses	515 570 675	5 149 053	2 677 752	73 899 146	597 296 626

Opération		Pilier 1 Programme pour les réfugiés	Pilier 2 Programme pour les apatrides	Pilier 3 Projets pour la réintégration	Pilier 4 Projets pour les déplacés internes	Total
AFRIQUE DE L'OUEST						
Côte d'Ivoire	Budget	9 595 590	3 748 462	4 997 425	13 005 333	31 346 810
	Dépenses	6 857 640	927 283	3 394 519	4 497 950	15 677 392
Ghana	Budget	10 943 538	0	1 289 055	0	12 232 593
	Dépenses	5 607 275	0	557 003	0	6 164 278
Guinée	Budget	5 146 241	0	1 435 009	0	6 581 250
	Dépenses	4 090 057	0	1 122 431	0	5 212 488
Libéria	Budget	50 698 778	0	14 117 852	0	64 816 630
	Dépenses	29 503 112	0	12 042 874	0	41 545 986
Sénégal - Bureau régional ²	Budget	131 647 611	717 761	2 293 021	8 093 367	142 751 760
	Dépenses	67 151 610	493 878	149 490	4 412 875	72 207 853
Sous-total	Budget	208 031 758	4 466 223	24 132 362	21 098 700	257 729 043
	Dépenses	113 209 694	1 421 161	17 266 317	8 910 825	140 807 997
AFRIQUE AUSTRALE						
Angola	Budget	9 845 001	0	0	0	9 845 001
	Dépenses	6 149 390	0	0	0	6 149 390
Botswana	Budget	5 550 260	0	0	0	5 550 260
	Dépenses	2 739 505	0	0	0	2 739 505
Malawi	Budget	3 475 659	0	0	0	3 475 659
	Dépenses	2 474 963	0	0	0	2 474 963
Mozambique	Budget	4 761 927	308 784	0	0	5 070 711
	Dépenses	3 850 132	186 862	0	0	4 036 994
Namibie	Budget	5 701 887	0	0	0	5 701 887
	Dépenses	3 717 110	0	0	0	3 717 110
Afrique du Sud - Bureau régional ³	Budget	33 075 048	2 148 596	0	0	35 223 644
	Dépenses	11 528 103	256 359	0	0	11 784 462
Zambie	Budget	17 910 542	0	0	0	17 910 542
	Dépenses	8 627 232	0	0	0	8 627 232
Zimbabwe	Budget	5 262 723	507 917	0	1 986 354	7 756 994
	Dépenses	4 023 664	154 613	0	1 302 192	5 480 469
Sous-total	Budget	85 583 047	2 965 297	0	1 986 354	90 534 698
	Dépenses	43 110 099	597 834	0	1 302 192	45 010 125
Total	Budget	1 585 669 890	20 489 633	109 127 244	250 219 965	1 965 506 732
	Dépenses	804 327 460	8 471 496	34 916 676	113 260 500	960 976 132

¹ Coordonne les activités au Gabon et en République du Congo.

² Inclut les activités au Bénin, Burkina Faso, en Gambie, en Guinée Bissau, au Mali, Niger, Nigeria, en Sierra Leone et au Togo.

³ Inclut les activités régionales en Afrique australe.

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES POUR L'AFRIQUE | dollars E.-U.

Donateur	Pilier 1 Programme pour les réfugiés	Pilier 2 Programme pour les apatrides	Pilier 3 Projets pour la réintégration	Pilier 4 Projets pour les déplacés internes	Tous les piliers	Comptes spéciaux (CHP) ¹	Total
Union africaine	350 000						350 000
Andorre				19 430			19 430
Australie					14 600 744		14 600 744
<i>Australia for UNHCR</i>	1 991 472			361 279	1 670 873		4 023 625
Autriche					331 126		331 126
<i>Banco Espirito Santo Angola</i>	190 000						190 000
<i>Band Aid</i>					160 514		160 514
Belgique	647 668			1 295 337			1 943 005
Botswana	13 288						13 288
Brésil	659 257			200 000	800 000		1 659 257
Canada	13 288 329				13 280 843		26 569 172
Fonds central d'intervention d'urgence CESVI	29 484 524 58 114		998 607	1 805 070			32 288 201 58 114
<i>Charities Aid Foundation</i>					3 494		3 494
Fonds commun humanitaire pour la Somalie				3 205 801			3 205 801
Fonds commun humanitaire pour le Soudan du Sud	8 526 665			1 903 661			10 430 326
Fonds commun humanitaire pour le Soudan	1 535 670			812 939		2 860 752	5 209 361
Côte d'Ivoire				102 178			102 178
Fonds commun humanitaire pour la République démocratique du Congo				2 114 424			2 114 424
Danemark <i>UNO-Flüchtlingshilfe e.V.</i>	2 799 209		412 408	4 729 189	4 832 430		12 773 236 3 613 759
Loterie nationale néerlandaise	1 295 637				3 613 759		1 295 637
Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest	2 602 450		488 750	234 900			3 326 100
Programme «Éduquer un enfant» <i>España con ACNUR</i>	3 491 618 18 646		19 420		1 062 140		3 491 618 1 100 206
Union européenne	57 141 800	278 815		6 106 091		2 450 980	65 977 686
Fast Retailing Co., Ltd. (UNIQLO)	1 290 936						1 290 936
Finlande					8 981 233		8 981 233
Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture				100 000			100 000
France	3 321 669			605 263			3 926 932
Fuji Optical	59 007						59 007
Allemagne	14 320 616			664 011			14 984 627
Son altesse Sheikha Jawaher bint Mohammed Bin Sultan Al Qassimi				800 000			800 000
Saint-Siège	10 000						10 000
Fondation IKEA	16 960 759						16 960 759
Comité international olympique	273 443						273 443
Irlande					1 691 019		1 691 019
Italie	4 361 053			884 263			5 245 316
Japon <i>Japan Association for UNHCR</i>	42 126 880 214 311	650 000	2 547 581	31 401 065	26 100 113		102 825 639 552 828
Koweït	250 000						250 000
Liechtenstein					107 991		107 991
Luxembourg	1 600 000				4 333 333		5 933 333
Microsoft	250 000						250 000
Monaco					66 667		66 667
Morneau Shepell	489 326						489 326
Namibie	88 399						88 399
Pays-Bas	5 269 681			6 000 000	16 021 426		27 291 107
Nigéria	63 735						63 735
Norvège	6 191 775			2 913 136	14 607 762		23 712 673

Donateur	Pilier 1 Programme pour les réfugiés	Pilier 2 Programme pour les apatrides	Pilier 3 Projets pour la réintégration	Pilier 4 Projets pour les déplacés internes	Tous les piliers	Comptes spéciaux (CHP) ¹	Total
Fondation Novartis	485 858						485 858
One Billion Strong	50 000						50 000
Fonds de l'OPEP pour le développement international	156 691		4 101				160 792
Pologne	154 332						154 332
Donateurs privés au Bénin	49 779						49 779
Donateurs privés au Canada	39 438				14 484		53 922
Donateurs privés en Chine (Hong Kong RAS)	145 171				215 025		360 196
Donateurs privés en France				1 591			1 591
Donateurs privés en Italie					48 868		48 868
Donateurs privés au Portugal	67 437				49 420		116 857
Donateurs privés en République de Corée	163 711				388 327		552 038
Donateurs privés au Royaume-Uni	15 898				35 592		51 490
Donateur privés aux États-Unis	16 322				6 500		22 822
Fondation Prosolidar				224 755			224 755
Redes Energeticas Nacionais	31 056						31 056
République de Corée	1 000 000						1 000 000
Fédération de Russie	542 110						542 110
Arabie saoudite				2 917 200			2 917 200
ShelterBox	68 656						68 656
Afrique du Sud	84 818						84 818
Espagne	5 371 207		1 993 879	2 254 551			9 619 637
Fonds de stabilisation et de relèvement pour la RDC				1 215 000			1 215 000
Suède	1 256 406				17 625 677		18 882 084
Suisse	6 568 012	54 407		1 414 581	3 413 178		11 450 178
TOMS Shoes	142 605						142 605
Fondation Turing	51 480						51 480
Royaume-Uni	30 027 181						30 027 181
Fonds des Nations Unies «Unis dans l'action»	6 558 322						6 558 322
Programme des Nations Unies pour le développement	161 401			26 894			188 295
Fonds d'intervention humanitaire des Nations Unies en Éthiopie	639 712						639 712
Fondation des Nations Unies	270 479						270 479
Fonds des Nations Unies pour les partenariats internationaux	514 450				1 050 000		1 564 450
Fonds fiduciaire des Nations Unies pour la consolidation de la paix	535 652	494 120		1 275 381			2 305 153
Fonds des Nations Unies pour la population	447 603		128 935				576 538
Programme commun des Nations Unies pour le VIH et le sida	613 072						613 072
Fonds fiduciaire des Nations Unies pour la sécurité humaine	200 646						200 646
Programme alimentaire mondial des Nations Unies	505 179			15 970		8 268 337	8 789 486
États-Unis d'Amérique	9 389 398				336 500 000	2 500 000	348 389 398
USA for UNHCR	133 000				639 215		772 215
Fondation Vluchteling	23 902						23 902
Banque mondiale	17 949 705						17 949 705
Total	305 666 629	1 477 342	6 593 681	75 603 958	472 590 272	16 080 069	878 011 951

Note: Inclut les coûts d'appui indirects prélevés sur les contributions pour les piliers 3 et 4, les budgets supplémentaires et la réserve pour les «Activités nouvelles ou additionnelles - liées au Mandat».

¹ Chaîne commune d'acheminement de l'aide humanitaire au Soudan